

## CONCOURS DE COMPOSITION D'UNE ŒUVRE CHORALE

### DOCUMENT CCO-1 - RÈGLEMENTS

Sous la présidence d'honneur de Madame Mireille Apollon, mairesse suppléante, vice-présidente du conseil municipal et présidente de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine de la Ville de Gatineau (<http://www.mireilleapollon.com/>), le Chœur classique de l'Outaouais est fier de présenter son concours de composition d'une œuvre chorale pour célébrer son trentième anniversaire.

Le Chœur classique de l'Outaouais est une chorale mixte régionale dont l'effectif est d'environ 60 voix. Depuis ses débuts en 1986, le Chœur classique de l'Outaouais participe à l'épanouissement et au rayonnement de la culture dans la grande région d'Ottawa-Gatineau.

En plus de présenter des œuvres du répertoire classique traditionnel, le Chœur permet au public de la région de découvrir des œuvres contemporaines d'ici et d'ailleurs, qui allient les traditions chorales classiques et les rythmes de la musique moderne.

Le Chœur offre :

- 1) UN GRAND PRIX de 3 000 \$, 1<sup>er</sup> volet du concours ouvert à tous les compositeurs de la région.
- 2) UN PRIX DE LA RELÈVE de 2 000 \$, 2<sup>e</sup> volet du concours ouvert aux jeunes compositeurs et étudiants âgés de 35 ans ou moins; ceux-ci ont le choix de se présenter à l'un ou l'autre de ces volets.
- 3) Présentation par le Chœur des œuvres gagnantes à l'occasion de ses concerts des 23 et 24 avril 2016.
- 4) Copie de l'enregistrement des œuvres remise aux gagnants pour leur utilisation personnelle ou comme moyen de promotion pour leur propre compte.
- 5) Présentation des œuvres par le Chœur à l'occasion de sa tournée en Europe (France et Allemagne) en mai 2016.



Les gagnants accordent au Chœur classique de l'Outaouais, pour son propre usage, un droit de production, de reproduction, d'enregistrement et de diffusion des œuvres, sans limite de temps.

## **Échéance du concours : le 30 septembre 2015**

Les compositions et les formulaires d'inscription devront être remis au plus tard le 30 septembre 2015, la date d'envoi du courriel ou la date du cachet de la poste faisant foi du respect de la date limite de livraison.

### **Admissibilité**

Est admissible au concours un compositeur ou une compositrice :

- qui est originaire de la grande région d'Ottawa-Gatineau;
- ou
- qui réside dans la grande région d'Ottawa-Gatineau.

Les municipalités comprises dans les limites géographiques du concours, en plus des villes de Gatineau et d'Ottawa, sont les suivantes :

- Pour le Québec : Cantley, Chelsea, Denholm, La Pêche, L'Ange-Gardien, Pontiac, Val-des-Monts, Lochaber, Lochaber-Partie-Ouest, Low, Montebello, Notre-Dame-de-la-Salette, Papineauville, Plaisance et Thurso.
- Pour l'Ontario: Clarence-Rockland, Canton de Russell, Alfred, Plantagenet, Arnprior, Beckwith, Carleton Place, Casselman, Mississippi Mills, North Dundas, North Grenville, North Stormont et Almonte.

### **Compositions**

Les compositions doivent être adaptées à un chœur de 55 à 65 voix mixtes (SATB avec divisi possibles), sans soliste; elles doivent comporter un accompagnement de piano.



Les compositions doivent utiliser, en tout ou en partie, un des trois textes fournis par le Chœur. La référence complète doit y être inscrite en commençant par : « Texte inspiré de .... ». Les textes ne peuvent être modifiés par l'ajout de mots.

Un candidat peut soumettre plus d'une composition dans la catégorie qu'il aura choisie (Grand prix ou Prix de la relève).

Durée des compositions : de 5 à 10 minutes.

Les candidats devront fournir une copie papier ou électronique de la partition pour chœur et piano (format 8,5 x 11); une simulation MIDI accompagnant la partition serait souhaitable. Le candidat ne devra pas inscrire son nom sur la partition afin de préserver l'anonymat des participants au concours.

Les œuvres seront jugées sous le couvert de l'anonymat.

Pour vous informer sur le Chœur, son historique, son répertoire et avoir un aperçu des enregistrements du Chœur, veuillez visiter son site web : [www.choeurclassiqueoutaouais.ca](http://www.choeurclassiqueoutaouais.ca).

## Jury

Les membres du jury sont :

- **Tiphaine Legrand**, présidente; directrice musicale du Chœur, responsable du chant choral à l'École des jeunes de la faculté de musique de l'Université de Montréal et directrice musicale de l'Ensemble Kô;
- **Robert Filion**, enseignant au Centre d'excellence artistique de l'École secondaire publique De la Salle d'Ottawa, directeur artistique du festival Unisong, collaborateur avec l'Orchestre du Centre national des Arts, ancien directeur artistique du Chœur classique de l'Outaouais ;
- **Pierrette Froment-Savoie**, pianiste de concert, compositrice, ex-professeure à l'Université d'Ottawa et à l'Université de Moncton, professeure d'écriture musicale au Conservatoire de musique de Gatineau depuis sa fondation en 1967;
- **Frédéric Lacroix**, professeur à l'École de musique de l'Université d'Ottawa, interprète et pianiste accompagnateur du Chœur classique de l'Outaouais, compositeur;



- **Laurentin Lévesque**, choriste et membre du comité de programmation du Chœur classique de l'Outaouais.

## **Date d'échéance**

Le 30 septembre 2015

## **Remise des prix**

Les résultats du concours seront annoncés les 12 et 13 décembre 2015, à l'occasion des concerts de Noël présentés par le Chœur classique de l'Outaouais. Seul le nom des gagnants sera mentionné.

Les prix seront remis aux gagnants les 23 et 24 avril 2016, à l'occasion des concerts d'inauguration des célébrations du 30<sup>e</sup> anniversaire du Chœur classique; au cours de ce concert, le Chœur interprètera les compositions gagnantes.

Les gagnants accorderont au Chœur l'autorisation de publiciser leur nom et des informations personnelles.

## **Remerciements**

Nous remercions chaleureusement nos deux bienfaiteurs émérites : Micheline Beaudry-Somcynsky et Laurentin Lévesque, ainsi que tous nos généreux donateurs grâce à qui la création de ces prix a été rendue possible.